

Délibération n°221209_23

Séance du Conseil d'administration du 9 décembre 2022

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 27

Membres présents : 16

Membres représentés : 2

Quorum : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Admissions en non-valeur

Le Conseil d'administration

DECIDE

d'approuver l'admission en non-valeur des créances présentées par l'agent comptable dont la liste et les justificatifs sont annexés à la présente délibération.

Abstention(s) : 1
Votants : 18
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 17
Pour : 17
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

LISTE DES DOSSIERS DONT L'ADMISSION EN NON VALEUR EST DEMANDEE

NOM-Désignation	n° client	Entité concernée	Facture	Date d'émission	Nature de la créance	Montant initial	Montant encaissé	Montant restant dû	Origine ou commentaires
WUENQI Wuenqi	5000576	UTBM	2200000322	31/12/2019	CHEQUE IMPAYE - Envoi diplôme	6,33 €	0,00 €	6,33 €	Etudiant étranger. Rejet de chèque, relance envoyé par mail - Aucun retour.
VAN MEGEN Janno	5000576	UTBM	2200000162	22/06/2021	CHEQUE IMPAYE - Envoi diplôme	8,23 €	0,00 €	8,23 €	Etudiant étranger. Rejet de chèque, relance envoyé par mail - Aucun retour.
EL ARIB Mohamed Es Saïd	948	UTBM	210005627	02/09/2016	TROP PERCU SUR SALAIRE	8,80 €	8,80 €	8,80 €	Trop-perçu sur salaire suite à démission
NIZ RAZALI NIK MOHAMMAD	5000139	UTBM	9000000198	31/12/2016	CHEQUE droits d'inscription IMPAYE	615,10 €	0,00 €	615,10 €	RETOUR Courrier Pli Non Distribué Droit de communication sans résultat auprès des Finances Publiques. Etudiant étranger
ZHONG JIE XI	1797	UTBM	210010629	03/12/2021	Droits d'inscription	601,00 €	0,00 €	601,00 €	RETOUR COURRIER, Recherches vaines par droit de communication auprès des Finances publiques. Etudiant étranger
NAJ HOUSSAM	1993	UTBM	210011506	30/03/2022	Droits d'inscription payables par tranches impayés au 28ème prélèvement PAYBOX	400,66 €	0,00 €	400,66 €	Retour courriers PND avec plusieurs adresses suite à recherche DDFIP retour courrier Saisies bancaires négatives auprès de 2 établissements distincts.
AIR VISUAL LIMITED	1057	SAIC	21006548	17/06/2017	Intégration système multi source	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	Client étranger, aucun moyen de communication, retour Pli Non Distribué des courriers de relances
BIN MD KHAIDZIR	1164	UTBM	210007606	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Client étranger, aucun retour suite aux relances
BIN SULAIMAN	1165	UTBM	210007607	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Client étranger, aucun retour suite aux relances
MILAN CORANTIN	1173	UTBM	210007613	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Aucun retour suite aux relances
VON ROLL FRANCE puis société DELL FILE SAS	164	SAIC	210006580	04/07/2017	ETUDE CONDUCTEUR LITZ	3 000,00 € HT	0,00 €	3 000,00 € HT	Scission de la société en 3 sociétés au 1er janvier 2020 ; la société reprenneuse de l'activité afférente à cette créance a fait l'objet d'un redressement judiciaire le 28 mai 2020 sans que l'UTBM n'en soit informée. La créance n'a pas été déclarée au passif de la procédure. Les relances et les actes de recouvrement antérieurs au 31/12/2020 ont été détruits dans l'incendie du domicile de la personne chargée du recouvrement pendant la période de télétravail sanitaire

NOM-Désignation	n° client	Entité concernée	Facture	Date d'émission	Nature de la créance	Montant initial	Montant encaissé	Montant restant dû	Origine ou commentaires
WUENQI Wuenqi	5000576	UTBM	220000322	31/12/2019	CHEQUE IMPAYE - Envoi diplôme	6,33 €	0,00 €	6,33 €	Etudiant étranger. Rejet de chèque, relance envoyé par mail - Aucun retour.
VAN MEGEN Janno	5000576	UTBM	220000162	22/06/2021	CHEQUE IMPAYE - Envoi diplôme	8,23 €	0,00 €	8,23 €	Etudiant étranger. Rejet de chèque, relance envoyé par mail - Aucun retour.
EL ARIB Mohamed Es Said	948	UTBM	210005627	02/09/2016	TROP PERCU SUR SALAIRE	8,80 €	8,80 €	8,80 €	Trop-perçu sur salaire suite à démission
NIZ RAZALI NIK MOHAMMAD	5000139	UTBM	900000198	31/12/2016	CHEQUE droits d'inscription IMPAYE	615,10 €	0,00 €	615,10 €	RETOUR Courrier Pli Non Distribué Droit de communication sans résultat auprès des Finances Publiques. Etudiant étranger
ZHONG JIE XI	1797	UTBM	210010629	03/12/2021	Droits d'inscription	601,00 €	0,00 €	601,00 €	RETOUR COURRIER, Recherches vaines par droit de communication auprès des Finances publiques. Etudiant étranger
NAJ HOUSSAM	1993	UTBM	210011506	30/03/2022	Droits d'inscription payables par tranches impayés au 2ème prélèvement PAYBOX	400,66 €	0,00 €	400,66 €	Retour courriers PND avec plusieurs adresses suite à recherche DDFIP retour courrier Saisies bancaires négatives auprès de 2 établissements distincts.
AIR VISUAL LIMITED	1057	SAIC	21006548	17/06/2017	Intégration système multi source	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €	Client étranger, aucun moyen de communication, retour Pli Non Distribué des courriers de relances
BIN MD KHAIDZIR	1164	UTBM	210007606	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Client étranger, aucun retour suite aux relances
BIN SULAIMAN	1165	UTBM	210007607	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Client étranger, aucun retour suite aux relances
MILAN CORANTIN	1173	UTBM	210007613	12/04/2018	REFACTURATION RECHARGEMENT UNIFLOW SUITE A PANNE TPE MONTBELIARD	15,00 €	0,00 €	15,00 €	Aucun retour suite aux relances
VON ROLL FRANCE puis société DELL FILE SAS	164	SAIC	210006580	04/07/2017	ETUDE CONDUCTEUR LITZ	3 000,00 € HT	0,00 €	3 000,00 € HT	Scission de la société en 3 sociétés au 1er janvier 2020 ; la société repreneuse de l'activité afférente à cette créance a fait l'objet d'un redressement judiciaire le 28 mai 2020 sans que l'UTBM n'en soit informée. La créance n'a pas été déclarée au passif de la procédure. Les relances et les actes de recouvrement antérieurs au 31/12/2020 ont été détruits dans l'incendie du domicile de la personne chargée du recouvrement pendant la période de télétravail sanitaire